



**HAL**  
open science

Compte rendu de l'ouvrage de Juliette Morice, "Le Monde ou la Bibliothèque. Voyage et éducation à l'âge classique", Paris, Les Belles Lettres, 2016

Mathilde Mougin

► To cite this version:

Mathilde Mougin. Compte rendu de l'ouvrage de Juliette Morice, "Le Monde ou la Bibliothèque. Voyage et éducation à l'âge classique", Paris, Les Belles Lettres, 2016. Viatica, 2020, 7. hal-04012117

**HAL Id: hal-04012117**

**<https://hal.science/hal-04012117v1>**

Submitted on 2 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Viatica



## Pour citer cet article :

Mathilde MOUGIN, « Juliette Morice, *Le Monde ou la Bibliothèque. Voyage et éducation à l'âge classique* », *Viatica* [En ligne], 7 | 2020,  
URL : <http://revues-msh.uca.fr/viatica/index.php?id=1377>



La revue *Viatica* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Viatica*.

JULIETTE MORICE, *LE MONDE OU LA BIBLIOTHÈQUE. VOYAGE ET ÉDUCATION À L'ÂGE CLASSIQUE*, PARIS, LES BELLES LETTRES, « ESSAIS », 2016, 342 P., ISBN : 978-2251445960

Mathilde MOUGIN

*TELEMME, Aix Marseille Université*

Juliette Morice, maîtresse de conférences en littérature et philosophie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à l'Université du Maine, condense dans cet ouvrage paru en 2016 ses réflexions sur le voyage et l'éducation de la Renaissance à l'âge classique menées notamment dans le cadre de sa thèse de doctorat soutenue en 2013. La conjonction de coordination disjonctive utilisée dans le titre semble signaler l'incompatibilité du voyage et de l'éducation à l'âge classique : l'éducation des *studia humanitatis* appelle en effet la solitude de l'étude, difficilement conciliable avec l'exposition à l'agitation du monde qu'implique le voyage. Ce soupçon de la vanité pédagogique du voyage donne lieu à une querelle dont Juliette Morice se propose d'étudier l'évolution durant trois siècles, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un parcours à la fois chronologique et problématique. Alors que le débat porte, à la Renaissance, sur l'utilité du voyage, il s'agit plutôt de statuer sur la vertu morale du « Grand Tour », au XVIII<sup>e</sup> siècle. Juliette Morice, en proposant une histoire philosophique de la pratique du voyage, souligne notamment en quoi la représentation du voyage est solidaire d'une certaine représentation de l'homme et du monde. L'auteure fournit également au champ des études littéraires une précieuse étude des arts apodémiques.

La philosophe expose d'abord la forme que prend la querelle sur le voyage à une époque dominée par la pratique du pèlerinage. Comment légitimer la curiosité séculaire d'un voyage qui n'a pas pour objectif la reconnaissance des lieux saints ? La réponse à cette question est à l'origine du développement de nombreux traités sur le voyage, autrement dit des *ars apodemica* ou « arts apodémiques », florissants à partir de 1570. Ces traités, en proposant une méthode pour bien voyager, confèrent à l'activité du voyage une dimension sérieuse ainsi qu'un but, le fameux « fruit » du voyage que formule Juste Lipse dans sa célèbre lettre de conseil à Philippe de Lannoy

du 3 avril 1578, à laquelle Normand Doiron avait consacré une étude fondamentale<sup>1</sup>. Lettre de conseil ou art apodémique, ces écrits peuvent aussi prendre la forme de chapitre dans des manuels de civilité. Une véritable controverse voit le jour à cette époque sur les pertes et les profits du voyage, les avantages et les inconvénients qu'il offre. Les quatre arguments topiques en défaveur du voyage sont le détournement de l'âme de Dieu, l'affaiblissement du lien social – argument démenti par Rousseau deux siècles plus tard<sup>2</sup> – le risque de la mort et de la maladie, et la dilapidation d'argent. Une tradition favorable au voyage se réclame en revanche de l'influence platonicienne du texte des *Lois* où le philosophe vante l'utilité politique du voyage préalable à l'instauration d'une colonie en Crète. Le voyage permet en effet de comparer différents régimes politiques pour en retenir le meilleur.

À l'issue de cette première étape d'étude de la controverse sur l'utilité du voyage, Juliette Morice étudie dans la deuxième partie de son ouvrage la difficile compatibilité entre le voyage et l'idéal néostoïcien de prudence et de sagesse de la Renaissance :

une [...] dialectique se creuse entre un idéal de vie active, dirigée vers le “dehors” du monde, et un idéal de vie contemplative, au contraire dirigée vers le “dedans”, vers l'enceinte close d'un jardin, image de la forteresse intérieure (p. 64<sup>3</sup>).

Toutefois la prudence et la sagesse, en étant le « fruit » du voyage (p. 76), notamment dans la conception lipsienne, lèvent le soupçon de la vanité du voyage. De même, considérant que le véritable sage, « où qu'il soit, il est partout chez lui » (p. 97), le voyage est davantage un « indifférent » de la philosophie stoïcienne qu'une source de mal.

Compte tenu de l'importance du motif du voyage dans la pensée montaignienne – le voyage ayant d'ailleurs influencé l'écriture de l'auteur, comme le rappelle Juliette Morice citant Françoise Charpentier<sup>4</sup> – la philosophe consacre un chapitre entier à son étude. Héritier d'un courant antiscolastique et réagissant au « culte humaniste de la chose écrite » (p. 126), Montaigne valorise dans son œuvre l'expérience d'une manière générale, et partant le voyage. Si le voyage intéresse Montaigne pour les mœurs, les « humeurs des nations » et les « façons » (p. 132) qu'il permet de découvrir, il n'est pas à l'origine de jugements de valeur, mais plutôt d'un retour sur soi :

- 
1. Normand Doiron, *L'Art de voyager : Le déplacement à l'époque classique*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1995.
  2. Livre V de *l'Émile ou De l'éducation*, 1762.
  3. Les numéros de page seront donnés dans le corps de texte et renvoient à la présente édition : Juliette Morice, *Le Monde ou la Bibliothèque. Voyage et éducation à l'âge classique*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « essais », 2016.
  4. Françoise Charpentier, « L'écriture de l'errance », dans *Montaigne : espace, voyage, écriture*, Zoé Samaras (dir.), Paris, Honoré Champion, 1995.

Tant d'humeurs, de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes nous apprennent à juger sainement des nôtres, et apprennent notre jugement à reconnaître son imperfection et sa naturelle faiblesse<sup>5</sup>.

Le voyage permet ainsi d'accéder à un idéal d'universalité dans la capacité de jugement : il s'agit, par le voyage, de « rendre l'esprit capable de juger, par la fréquentation du monde et le commerce des hommes » (p. 131). S'opère également une redéfinition de l'humanisme : le propre de la condition de l'homme ne serait plus l'« idéal d'une raison universelle » mais la « condition dont le propre serait l'incarnation d'une âme dans un corps en mouvement » (p. 143). La pensée montaignienne du voyage marque par ailleurs une évolution par rapport aux arts apodémiques des humanistes héritiers de Platon qui distinguaient le voyage du pur plaisir, et qui assignaient au voyage un but. Montaigne refuse cette exigence de but au profit d'une apologie novatrice du plaisir de voyager.

Juliette Morice consacre le quatrième temps de sa réflexion à Descartes, dont on ne soupçonne pas la vie de pérégrination à la lecture de son œuvre, que la critique tente cependant de relier à l'expérience du voyage, à la manière de François-Xavier de Perretti (dans un article paru en 2016<sup>6</sup>). En effet, l'expérience du doute radical évoque plutôt la solitude de l'étude que la découverte du monde. Le voyage ne semble présent dans l'œuvre de Descartes que comme argument philosophique. Si Descartes défend la nécessité de la connaissance des « mœurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement » (*Discours de la méthode*)<sup>7</sup>, il ne « parle dans ce passage non pas de sa pratique des voyages, mais de sa pratique des livres » (p. 206). Toutefois, il assure avoir étudié « le livre du monde<sup>8</sup> » dans sa jeunesse. Le voyage est dans son œuvre valorisé comme expérience à même de lever les doutes et les erreurs.

Les voyages [...] appartiennent à un « âge » qui est celui de la jeunesse et dont on ne doit pas nécessairement prolonger la durée (p. 249).

De plus, Descartes rompt avec la culture de la curiosité et de la merveille qui l'entoure, et « s'emploierait toujours à réduire l'inconnu au connu et à supprimer le merveilleux en l'expliquant » (p. 247-248). Une culture de la méfiance relative au voyage est d'ailleurs répandue à l'âge classique, notamment sous la plume de La Bruyère, pour qui le voyage est source de corruption morale :

Quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages et perdent le peu de religion qui leur restait<sup>9</sup>.

5. Montaigne, *Les Essais*, II, 1, 334 A, cité par Juliette Morice, *Le Monde ou la Bibliothèque*, op. cit., p. 132.

6. François-Xavier de Peretti, « Figures du voyage, de l'errance et de l'exil chez Descartes », *Papers on French Seventeenth Century Literature*, vol. XLIII, n° 84, 2016, p. 61-81.

7. Descartes, *Œuvres*, Paris, Vrin-CNRS, 1964-1973, tome VI, p. 6.

8. *Ibid.*, VI, p. 9.

9. La Bruyère, *Caractères*, « De la mode », Paris, Le Livre de poche, 2001, p. 574.

Toutefois, le développement à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au xviii<sup>e</sup> du « Grand tour » tend à réhabiliter le voyage. L'apparition de cette notion – à laquelle Juliette Morice consacre la dernière partie de son ouvrage – correspond à un déplacement de la controverse sur le voyage : il ne s'agit plus tant de savoir si le voyage est utile, mais s'il rend bon. Ces voyages de formation sont pratiqués par les jeunes de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie en Europe. Le terme de « tour » connote l'idée du plaisir de la promenade, mais exprime aussi l'idée de retour d'un parcours préalablement tracé, ponctué de passages obligés. Le Grand Tour est par ailleurs caractérisé par son goût de l'Antiquité et des collections. S'il n'est pas dépourvu d'une vertu éducative en ce qu'il permet l'accès à un savoir, le Grand Tour nourrit avant tout une ambition morale. Ainsi, les arts de voyager de la fin du xvii<sup>e</sup> ne s'adressent plus au voyageur mais à ses parents. Locke, s'il reconnaît que le voyage enseigne la prudence<sup>10</sup>, considère qu'il est dangereux de faire voyager la jeunesse, trop encline aux vices. Rousseau réaffirme quant à lui dans *l'Émile* l'importance d'une méthode du voyage :

Il ne suffit pas pour s'instruire de courir les pays. Il faut savoir voyager<sup>11</sup>.

Le philosophe relève également une dimension politique dans l'activité viatique, dont l'intérêt n'est pas d'enseigner les civilités, et partant l'art de la dissimulation, mais de former les citoyens. Le voyageur doit se délier du pacte social de son pays par le voyage, pour adhérer librement à ce contrat, la liberté étant pour Rousseau la condition d'exercice de la citoyenneté : « Le voyage, par l'arrachement géographique qu'il impose, rendra possible cette déliaison et, par voie de conséquence, la libre soumission au contrat » (p. 302), ce qui n'est pas sans évoquer le discours de Platon sur le voyage dans *Les Lois*.

Cette controverse sur les voyages, commencée en 1570 avec la multiplication des arts apodémiques, s'achève en 1787 avec la question de l'Académie de Lyon :

Les voyages, considérés comme faisant partie de l'éducation de la jeunesse, toute compensation faite des avantages à espérer, des abus à craindre, sont-ils utiles ou dangereux tant au moral qu'au physique ? (p. 255).

Juliette Morice conclut donc son parcours en remarquant la transformation de l'objet de la querelle qui, d'épistémique, est devenu moral. Ces siècles de querelle ont donné lieu à une spécification du voyage : le voyage « à visée scientifique » d'une part, et le voyage « égotiste et sentimental » (p. 311) centré sur la subjectivité du voyageur d'autre part. Ainsi, les querelles de légitimation du voyage modélisent également la production de littérature viatique qui résulte de l'expérience du voyage.

Cette étude recèle un précieux intérêt pour le champ des études de la littérature viatique et fournit une précieuse bibliographie recensant les différents types d'arts

10. Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, Paris, Vrin, 2007, § 214.

11. Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1995, IV, p. 828.

apodémiques de la Renaissance aux Lumières, ainsi que les études critiques publiées sur la question. On regrette peut-être que l'analyse se concentre sur les autorités – Montaigne, Descartes, Rousseau, etc. –, qui sont certes des jalons importants de l'histoire de la pensée du voyage, mais qui auraient pu être mis en relation avec la conception du voyage dans la littérature viatique de la même époque, dans les discours préfaciels des voyageurs par exemple.